

Fonds de revenu actions Palos

États financiers intermédiaires (non-audité)
30 juin 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

Fonds de Revenu Actions Palos

AVIS

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires ci-joints.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de Revenu Actions Palos

États de la situation financière (non audités)

(en dollars canadien)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

	2025	2024
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Placement à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	\$ 31,081,255	\$ 29,911,415
Trésorerie	1,134,466	727,590
Revenus à recevoir	116,600	62,811
Montant à recevoir sur la vente de placements	32,050	1,050
Charges payées d'avance	109,545	—
Souscriptions à recevoir	9,341	—
Autres actifs	—	4,256
	<u>32,483,257</u>	<u>30,707,122</u>
Passif		
Passif courants		
Distributions à payer	13,952	115,881
Charges à payer	38,584	70,974
Achat de placements à payer	45,920	—
	<u>98,456</u>	<u>186,855</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>\$ 32,384,801</u>	<u>\$ 30,520,267</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	\$ 25,893,382	\$ 24,059,745
Série F	6,491,419	6,460,522
	<u>\$ 32,384,801</u>	<u>\$ 30,520,267</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	\$ 7.92	\$ 7.50
Série F	8.71	8.20

Approuvé par le gestionnaire, Gestion de Patrimoine Palos Inc.

(s) Alain Lizotte Director

(s) Philippe Marleau Director

Fonds de Revenu Actions Palos

États du résultat global (non-audité)

Pour les périodes closes les 30 juin 2025 and 2024

	2025	2024
Revenus		
Revenus de dividendes	\$ 392,451	\$ 388,446
Revenus d'intérêts à des fins de distribution	118,327	66,155
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	764,098	900,411
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1,058,421	478,990
Frais de rachat anticipé	133	—
Remboursement d'impôt	12,156	—
Autre revenus	—	71
	<u>2,345,586</u>	<u>1,834,073</u>
Frais de gestion		
Frais de gestion (Note 9)	233,904	211,153
Frais d'administration et autres honoraires	78,452	56,615
Honoraires d'audit (Note 5)	26,953	27,102
Frais juridique	19,781	19,891
Coûts de transactions (Note 10)	17,275	13,743
Honoraires du fiduciaire	7,848	7,892
Frais bancaires et intérêts	7,790	11,548
Frais du comité d'examen indépendant	5,935	5,968
Retenues d'impôts	82	67
	<u>398,020</u>	<u>353,979</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>\$ 1,947,566</u>	<u>\$ 1,480,094</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (Note 11)		
Série A	\$ 1,535,466	\$ 1,120,082
Série F	<u>412,100</u>	<u>360,012</u>
	<u>\$ 1,947,566</u>	<u>\$ 1,480,094</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (Note 11)		
Série A	\$ 0.47	\$ 0.36
Série F	0.55	0.43

Fonds de Revenu Actions Palos

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non-audité)

Pour les périodes closes les 30 juin 2025 and 2024

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Distributions aux porteurs de parts rachetables***	Réinvestis- sment des distributions aux porteurs de parts rachetables	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
30 juin, 2025							
Série A	24,059,745	920,351	(602,857)	(163,636)	144,313	1,535,466	25,893,382
Série F	6,460,522	139,272	(511,964)	(37,161)	28,650	412,100	6,491,419
	<u>30,520,267</u>	<u>1,059,623</u>	<u>(1,114,821)</u>	<u>(200,797)</u>	<u>172,963</u>	<u>1,947,566</u>	<u>32,384,801</u>
30 juin, 2024							
Série A	21,010,350	981,882	(1,035,904)	(154,859)	135,230	1,120,082	22,056,781
Série F	6,253,028	178,994	(422,835)	(41,895)	34,800	360,012	6,362,104
	<u>27,263,378</u>	<u>1,160,876</u>	<u>(1,458,739)</u>	<u>(196,754)</u>	<u>170,030</u>	<u>1,480,094</u>	<u>28,418,885</u>

***Détails des distributions aux porteurs de parts

	From net investment income	From net realized gains on investments and derivatives	From return of capital	Total distributions to unitholder
Lundi, 30 juin 2025				
Série A	\$ —	\$ (163,636)	\$ —	\$ (163,636)
Série F	—	(37,161)	—	(37,161)
	<u>\$ —</u>	<u>\$ (200,797)</u>	<u>\$ —</u>	<u>\$ (200,797)</u>
30 juin 2024				
Série A	\$ —	\$ (154,859)	\$ —	\$ (154,859)
Série F	—	(41,895)	—	(41,895)
	<u>\$ —</u>	<u>\$ (196,754)</u>	<u>\$ —</u>	<u>\$ (196,754)</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de Revenu Actions Palos

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025

(en dollars canadiens)

	2025	2024
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	\$ 1,947,566	\$ 1,480,094
Ajustements au titre des éléments hors trésorerie		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(764,098)	(900,411)
Variation nette de la moins-value latente des placements	(1,058,421)	(478,990)
Opérations de change sur la trésorerie	(78)	1,014
Variation des soldes hors trésorerie		
(Augmentation) diminution du revenu à recevoir	(53,789)	3,365
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(9,341)	(2,885)
Diminution des autres actifs	4,256	210
Augmentation (diminution) des charges à payer	(32,390)	10,587
Diminution des frais de gestion à payer	—	(1,472)
Produit de la vente de placements	6,637,680	5,926,336
Achats de placements	(6,048,626)	(5,468,781)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<u>622,759</u>	<u>569,067</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	997,921	867,462
Montants versés au rachat de parts rachetables	(1,084,119)	(1,282,309)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(129,763)	(127,105)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	<u>(215,961)</u>	<u>(541,952)</u>
Augmentation de la trésorerie au cours de la période	406,798	27,115
Gain (perte) de change sur la trésorerie	78	(1,014)
Trésorerie à l'ouverture de la période	<u>727,590</u>	<u>412,620</u>
Trésorerie à la clôture de la période	\$ <u>1,134,466</u>	\$ <u>438,721</u>
Renseignements supplémentaires*		
Intérêts payés	\$ 60	\$ 540
Intérêts reçus	116,711	66,241
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	340,196	417,695

* Présentés comme flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Fonds de Revenu Actions Palos

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non-audit )

(en dollars canadien)

Description	Monnaie	Nombre d'action	Co�t moyen \$	Juste valeur \$
Placements d�tenus (95.97%)				
Actions (93.07%)				
Mati�res premi�res (8.67%)				
Agnico Eagle Mines Ltd.	CAD	1,911	\$ 120,802	\$ 310,040
Cameco Corp.	CAD	1,000	61,604	101,130
Equinox Gold Corp.	CAD	25,900	219,891	203,574
Franco-Nevada Corp.	CAD	1,950	314,126	435,962
K92 Mining Inc.	CAD	21,927	145,571	336,799
North American Construction Group Ltd.	CAD	20,009	496,098	435,996
Russel Metals Inc.	CAD	6,300	251,306	276,255
Teck Resources Ltd.	CAD	6,630	320,501	365,114
Wheaton Precious Metals Corp.	CAD	2,800	143,508	342,888
Total des mati�res de base			2,073,407	2,807,758
Communications (3.91%)				
Blackline Safety Corp.	CAD	13,500	94,555	97,200
Rogers Communications Inc.	CAD	11,150	579,251	450,349
TELUS Corp.	CAD	20,940	500,492	457,958
Thomson Reuters Corp.	CAD	950	215,341	260,148
Total Communications			1,389,639	1,265,655
Consommation cyclique (3.20%)				
ADENTRA Inc.	CAD	10,300	326,787	297,154
Canadian Tire Corp Ltd.	CAD	1,700	219,828	315,163
Pollard Banknote Ltd.	CAD	11,770	271,518	254,821
Superior Plus Corp.	CAD	21,000	133,032	167,580
Total Consommation cyclique			951,165	1,034,718
Consommation non-cyclique (6.00%)				
Boyd Group Services Inc.	CAD	920	197,935	196,788
CareRx Corp.	CAD	16,000	45,920	46,560
dentalcorp Holdings Ltd.	CAD	25,900	212,142	218,078
Green Thumb Industries Inc.	CAD	17,800	226,195	132,610
Information Services Corp.	CAD	7,900	180,020	252,879
K-Bro Linen Inc.	CAD	5,600	193,480	195,440
KITS Eyecare Ltd.	CAD	14,900	128,622	226,629
Premium Brands Holdings Corp.	CAD	4,500	361,879	365,490
Sienna Senior Living Inc.	CAD	16,150	256,797	307,658
Total Consommation non-cyclique			1,802,990	1,942,132

Fonds de Revenu Actions Palos

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non-audit )

(en dollars canadien)

Description	Monnaie	Nombre d'action	Co�t moyen \$	Juste valeur \$
Energie (16.37%)				
AltaGas Ltd.	CAD	7,300	\$ 166,815	\$ 288,569
Alvopetro Energy Ltd.	CAD	5,600	33,403	35,000
ARC Resources Ltd.	CAD	12,100	236,005	347,391
Canadian Natural Resources Ltd.	CAD	12,700	403,170	543,560
CES Energy Solutions Corp.	CAD	43,900	190,304	291,057
Enbridge Inc.	CAD	5,600	249,987	345,800
Enerflex Ltd.	CAD	9,500	84,782	102,125
Headwater Exploration Inc.	CAD	55,800	326,109	375,534
Keyera Corp.	CAD	8,720	248,098	388,389
Keyera Corp.	CAD	3,000	117,450	130,890
Secure Waste Infrastructure Corp.	CAD	29,000	252,405	451,530
Tamarack Valley Energy Ltd.	CAD	97,719	368,896	471,983
TC Energy Corp.	CAD	4,600	206,734	305,808
Topaz Energy Corp.	CAD	16,600	320,088	425,956
Tourmaline Oil Corp.	CAD	7,520	360,360	494,064
Trican Well Service Ltd.	CAD	67,300	234,599	303,523
Total Energie			3,799,205	5,301,179
Services financiers (29.89%)				
Alaris Equity Partners Income	CAD	15,000	205,315	286,949
Bank of Montreal	CAD	8,641	941,706	1,304,013
Brookfield Asset Management Ltd.	CAD	3,600	161,704	271,332
Brookfield Corp.	CAD	5,100	229,826	429,828
BSR Real Estate Investment Trust	USD	14,400	211,807	255,377
Canadian Imperial Bank of Commerce	CAD	13,463	698,576	1,301,334
Dream Industrial Real Estate Investment Trust	CAD	32,305	387,047	380,876
EQB Inc.	CAD	2,850	153,585	295,146
Flagship Communities REIT	USD	12,600	220,379	308,753
Minto Apartment Real Estate Investment Trust	CAD	24,500	326,590	344,960
National Bank of Canada	CAD	5,510	369,883	774,265
Primaris REIT	CAD	20,400	304,965	300,288
Propel Holdings Inc.	CAD	7,500	201,967	283,800
Royal Bank of Canada	CAD	7,550	649,182	1,354,999
StorageVault Canada Inc.	CAD	59,120	210,105	241,801
The Toronto-Dominion Bank	CAD	12,729	707,117	1,274,937
Trisura Group Ltd.	CAD	6,200	205,051	274,536
Total Services financiers			6,184,805	9,683,194

Fonds de Revenu Actions Palos

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non-audit )

(en dollars canadien)

Description	Monnaie	Nombre d'action	Co�t moyen \$	Juste valeur \$
Fonds (6.20%)				
BMO Short Corporate Bond Index ETF	CAD	60,927	\$ 783,497	\$ 853,587
BMO Short Federal Bond Index ETF	CAD	64,930	857,063	904,475
Purpose High Interest Savings ETF	CAD	4,990	249,456	249,600
Total Fonds			1,890,016	2,007,662
Industries (9.81%)				
ATS Corp.	CAD	6,300	272,247	273,609
Canadian National Railway Co.	CAD	2,220	262,075	314,996
Canadian Pacific Kansas City Ltd.	CAD	3,795	203,206	410,543
Cargojet Inc.	CAD	3,315	353,551	314,361
CCL Industries Inc.	CAD	3,810	199,242	302,552
Chemtrade Logistics Income Fund	CAD	8,600	72,018	95,460
GFL Environmental Inc.	CAD	4,900	172,339	336,826
MDA Space Ltd.	CAD	2,200	52,474	77,242
Mullen Group Ltd.	CAD	23,200	289,013	329,208
TFI International Inc.	CAD	2,895	366,300	353,885
WSP Global Inc.	CAD	1,320	159,286	366,656
Total Industries			2,401,751	3,175,338
Technologie (4.10%)				
CGI Inc.	CAD	1,820	178,619	260,278
Constellation Software Inc.	CAD	62	119,173	309,578
Kinaxis Inc.	CAD	1,690	239,090	342,259
Shopify Inc.	CAD	2,650	209,287	416,209
Total Technologie			746,169	1,328,324
Services publics (4.92%)				
Boralex Inc.	CAD	18,300	541,931	579,012
Brookfield Infrastructure Corp.	CAD	4,475	243,429	253,554
Capital Power Corp.	CAD	7,520	308,370	412,096
Northland Power Inc.	CAD	16,318	430,695	348,716
Total Services publics			1,524,425	1,593,378
Total Actions			22,763,572	30,139,338

Fonds de Revenu Actions Palos

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non-audit )

(en dollars canadien)

Description	Monnaie	Nombre d'action	Co�t moyen \$	Juste valeur \$
Titres � revenu fixe (2.89%)				
Mati�res de base (0.78%)				
Chemtrade Logistics Income Fund 6.50% 31OCT26	CAD	250,000	\$ 250,000	\$ 253,720
Total des mati�res de base			250,000	253,720
Consommation cyclique (1.01%)				
Exchange Income Corp. 5.25% 15JAN29	CAD	300,000	300,000	328,314
Total Consommation cyclique			300,000	328,314
Services financiers (1.10%)				
Alaris Equity Partners Income 6.50% 30JUN30	CAD	350,000	350,000	355,333
Total Services financiers			350,000	355,333
Total des titres � revenu fixe			900,000	937,367
Bons de souscription (0.01%)				
Mati�res de base (0.01%)				
i-80 Gold Corp. \$2.15 01MAY28	CAD	32,500	12,350	4,550
Total des mati�res de base			12,350	4,550
Technologie (0.00%)				
Constellation Software Inc. \$0 31MAR40	CAD	90	–	–
HealWELL AI Inc. \$2.50 21JAN28	CAD	15,000	–	–
Total Technologie			–	–
Total des bons de souscription			12,350	4,550
Total des placements d�tenus			23,675,922	31,081,255
Commissions et autres co�ts de transaction du portefeuille			(30,104)	–
Placements nets d�tenus (95.97%)			23,645,818	31,081,255
Autres actifs, net (4.03%)				1,303,546
Actif net attribuable aux d�tenteurs de parts rachetables (100%)				32,384,801

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audité)

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

1 Renseignements généraux

Le Fonds de revenu actions Palos (le « Fonds ») a été constitué le 3 janvier 2008 sous le régime des lois de la province de Québec, en vertu d'une convention de fiducie, dans sa version modifiée pour la dernière fois le 26 août 2013, conclue entre Société de fiducie Computershare du Canada (le « fiduciaire ») et Charles Marleau (le « constituant »). L'adresse du siège social du Fonds est le 1, Place Ville-Marie, bureau 1670, Montréal (Québec) H3B 2B6, Canada. Le Fonds est un fonds d'investissement à capital variable qui répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire et qui est inscrit comme fonds de placement enregistré conformément à l'article 204.4 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Les titres de la série A peuvent être achetés depuis le 3 janvier 2008 et ceux de la série F, depuis le 24 février 2012. Au cours de la période terminée le 30 juin 2025, des parts rachetables de série A et de série F étaient en émission.

À titre de fiducie d'investissement à participation unitaire, le Fonds agit dans l'intérêt des porteurs de parts en achetant, détenant, transférant, cédant ou négociant des titres, ou en investissant dans des titres, selon ce qui est librement établi par le fiduciaire et le gestionnaire de fonds d'investissement, conformément aux objectifs de placement du Fonds, qui consistent à préserver le capital, à verser un revenu régulier et attrayant et à offrir des rendements accrus grâce aux activités de négociation.

Le conseil d'administration du gestionnaire a autorisé la publication des présents états financiers le 29 août 2025.

2 Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, y compris à la Norme comptable internationale 34, telles que publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IFRS).

3 Résumé des principales méthodes comptables

Instruments financiers

Classement

IFRS 9 Instruments financiers établit un modèle de classement et d'évaluation des actifs financiers visant à déterminer si un actif financier doit être classé au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Ce modèle est basé sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier ainsi que sur le modèle économique suivant lequel l'actif financier est détenu. Le Fonds gère ses placements dans des actifs financiers dans le but de réaliser des flux de trésorerie à la fois par la vente des actifs et par les revenus que ces derniers génèrent. Le gestionnaire prend des décisions en fonction de la juste valeur des actifs et afin de réaliser ces justes valeurs.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audité)

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

IFRS 9 exige que l'entité comptabilise une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les récentes exigences en matière de dépréciation ne s'appliqueront pas aux actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN.

Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les créances, le Fonds tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. À la date de clôture, toutes les créances ont une échéance à court terme. Le Fonds pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car les instruments ont un faible risque de défaut et la capacité des contreparties à s'acquitter de leur obligation contractuelle à court terme est élevée. Compte tenu de la faible exposition du Fonds au risque de crédit d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le Fonds n'a constaté aucune correction de valeur puisqu'une telle dépréciation n'aurait pas une incidence significative sur les états financiers.

Comptabilisation

Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et passifs détenus sous forme de placements du Fonds sont évalués à la JVRN, y compris certains placements en titres de créance qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les placements dérivés et non dérivés du Fonds sont classés comme étant à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classée dans les passifs financiers et est évaluée au montant du rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur. Le montant du rachat correspond à la différence nette entre le total de l'actif, d'une part, et tous les autres passifs dont les méthodes de comptabilisation sont décrites dans les présentes, d'autre part. Selon cette méthode, les actifs financiers et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les autres actifs et passifs financiers sont reconnus au coût amorti, qui correspond au montant devant être reçu ou payé, actualisé, le cas échéant, au taux d'intérêt effectif du contrat. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transaction avec les porteurs de parts.

Comptabilisation des revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution présentés à l'état du résultat net correspondent à l'intérêt contractuel comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf en ce qui concerne les obligations coupon zéro et les prêts, qui sont amortis selon le mode linéaire. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende.

Les gains réalisés sur la vente de placements et la plus-value latente des placements sont calculés sur la base du coût moyen. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-auditée)

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à d'autres instruments identiques en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Entités d'investissement

Le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement donnée dans IFRS 10 États financiers consolidés et comptabilise ses placements dans les fonds sous-jacents à la JVRN.

Entités structurées

Le Fonds peut investir dans des actions rachetables d'autres fonds de placement (les « fonds sous-jacents »), ce qui accorde au porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds sous-jacents. Le Fonds n'investit pas dans les fonds sous-jacents dans le but de les gérer ou d'exercer le contrôle sur eux. De par ces placements, le Fonds est exposé au risque que les rendements des fonds sous-jacents soient inférieurs aux attentes et indirectement à tous les risques applicables aux placements dans les fonds sous-jacents.

La valeur comptable des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) » dans l'état de la situation financière et représente le risque maximal de perte. Les variations de la juste valeur des placements dans des fonds sous-jacents sont inscrites au poste « Variation nette de la plus-value latente des placements » de l'état du résultat global.

Classement des parts rachetables

Les parts rachetables en circulation du Fonds font partie de différentes séries qui ne présentent pas des caractéristiques identiques. Par conséquent, les parts rachetables en circulation du Fonds sont classées dans les passifs financiers et comptabilisées en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux exigences de la Norme comptable internationale IAS 32 Instruments financiers : Présentation (IAS 32).

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audité)

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux autres actifs financiers ou passifs financiers sont présentés aux postes « Gain net réalisé sur la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value latente des placements » de l'état du résultat global.

Compensation des actifs et passifs financiers

Le Fonds présente la compensation des actifs financiers et des passifs financiers dans les états de la situation financière uniquement lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif financier et un passif financier lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal de ses activités, ainsi qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés hors cote, les prêts de titres, les opérations de pension sur titres, les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer font l'objet de conventions-cadres de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, puisqu'ils confèrent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières et du découvert bancaire.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque série, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-auditée)

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

Nouvelles normes et amendements aux normes existantes en vigueur le 1er janvier 2025

Il n'existe aucune norme, aucun amendement à une norme ni aucune interprétation entrant en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1er janvier 2025 qui ait une incidence significative sur les états financiers du Fonds.

Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur après le 1er janvier 2025 et non appliqués par anticipation

Un certain nombre de nouvelles normes, d'amendements aux normes et d'interprétations entreront en vigueur pour les exercices annuels ouverts après le 1er janvier 2025 et n'ont pas été appliqués par anticipation dans la préparation des présents états financiers. L'évaluation par le Fonds de l'incidence de ces nouvelles normes et amendements est présentée ci-dessous :

i. Amendements concernant la classification et l'évaluation des instruments financiers – Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 (applicables aux exercices annuels ouverts à compter du 1er janvier 2026)

L'IASB a publié des amendements ciblés à IFRS 9 et IFRS 7 afin de répondre aux questions récentes soulevées dans la pratique et d'inclure de nouvelles exigences non seulement pour les institutions financières, mais également pour les sociétés commerciales. Parmi ces amendements, l'IASB a précisé la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, en introduisant une nouvelle exception applicable à certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de transfert électronique de trésorerie.

ii. IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers (applicable aux exercices annuels ouverts à compter du 1er janvier 2027)

L'IASB a publié une nouvelle norme sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, qui remplace IAS 1, en mettant l'accent sur les mises à jour de l'état du résultat net. Les principaux nouveaux concepts introduits par IFRS 18 concernent :

- la structure de l'état du résultat net avec des sous-totaux définis ;
- l'exigence de déterminer le résumé structuré le plus pertinent pour présenter les charges dans l'état du résultat net ;
- les informations à fournir dans une note unique aux états financiers pour certaines mesures de performance du résultat net présentées en dehors des états financiers de l'entité (c'est-à-dire les mesures de performance définies par la direction) ;
- ainsi que des principes renforcés en matière d'agrégation et de ventilation, applicables tant aux états financiers de base qu'aux notes annexes.

Le Fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces amendements.

Aucune autre nouvelle norme, ni aucun autre amendement aux normes existantes, n'est attendu avoir une incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4 Estimations comptables et jugements critiques

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit poser des jugements pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audité)

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

a) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants pour déterminer si le modèle économique du Fonds est de gérer son portefeuille de placements et d'apprécier son rendement selon la juste valeur, et qu'il n'est pas détenu pour en percevoir des flux de trésorerie contractuels ni pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers. Le jugement le plus important consistait à déterminer le modèle économique approprié qui permet au Fonds de prendre la décision de classer ses placements à la JVRN.

5 Honoraires d'audit

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à ses cabinets membres pour l'audit des états financiers de l'émetteur assujetti canadien s'élevaient à 36 839 \$ (2023 – 46 897 \$). Les honoraires pour d'autres services s'élevaient à 12 794 \$ (2023 – 11 810 \$).

6 Risques associés aux instruments financiers

Facteurs de risque

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix) et le risque de concentration. Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus selon le niveau de risque auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Ces risques sont atténués par une sélection prudente de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux directives de placement du Fonds. Les risques sont évalués à l'aide d'une méthode qui tient compte de l'incidence attendue d'une variation raisonnablement possible des facteurs de risque pertinents sur le résultat et l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds.

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance. Lorsqu'il choisit des titres à revenu fixe pour le Fonds, le gestionnaire tient compte de facteurs tels que le rendement des titres de créance, le risque de fluctuation des taux d'intérêt, le risque de crédit, la structure du capital de l'émetteur, l'écart de crédit et la durée. Au 30 juin 2025, tous les placements en titres à revenu fixe étaient non notés (non notés au 31 décembre 2024).

Toutes les transactions de portefeuille visant des titres sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres sont reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. En outre, le Fonds

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audit )

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

conserve sa tr sorerie dans des institutions de qualit . Le risque de cr dit li  aux revenus   recevoir est limit , car ces revenus   recevoir d coulent d'un portefeuille de placements diversifi s.

L'exposition maximale du Fonds au risque de cr dit correspond   la valeur comptable de l'actif pr sent e   l' tat de la situation financi re. Le Fonds ne pr voit subir aucune perte importante en raison des manquements des contreparties.

Risque de liquidit 

Le risque de liquidit  s'entend du risque que le Fonds  prouve des difficult s   honorer des obligations li es   des passifs financiers. Le Fonds est expos  quotidiennement   des rachats en tr sorerie. Les passifs financiers qui repr sentent un risque de liquidit   ventuel pour le Fonds sont les achats de placements   payer, les distributions   payer, et les charges   payer. La strat gie d'investissement du Fonds consiste   investir dans des titres tr s liquides et moyennement liquides qui, par cons quent, peuvent  tre facilement vendus pour respecter les besoins en liquidit s.

Le Fonds peut investir dans des titres de cr ance et des titres de capitaux propres non cot s qui ne sont pas n goci s sur un march  actif. En cons quence, il pourrait ne pas  tre en mesure de liquider rapidement ces instruments   des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de r agir   des  v nements sp cifiques, comme une d t rioration de la solvabilit  d'un  metteur en particulier. Conform ment   la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidit  quotidiennement. Les tableaux qui suivent fournissent une analyse des passifs financiers du Fonds par cat gorie d' ch ance, selon la dur e r siduelle jusqu'  la date d' ch ance contractuelle. Les montants pr sent s dans les tableaux refl tent les flux de tr sorerie contractuels non actualis s.

30 juin 2025			
Passifs financiers	� vue \$	Moins de 3 mois \$	Total \$
Distributions � payer	–	13 952	13 952
Charges � payer	–	38 584	38 584
Achat de placements � payer	–	45 920	45 920
Parts rachetables	32 384 801	–	32 384 801

31 d�cembre 2024			
Passifs financiers	� vue \$	Moins de 3 mois \$	Total \$
Distributions � payer	–	115 881	115 881
Charges � payer	–	70 975	70 975
Parts rachetables	30 520 267	–	30 520 267

Les parts rachetables sont rachetables   vue, au gr  du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas   ce que l' ch ance contractuelle indiqu e ci-dessus soit repr sentative des sorties de tr sorerie r elles, car les porteurs conservent g n ralement ces instruments pour une plus longue p riode.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audit )

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

Risque de march 

Les placements du Fonds sont expos s au risque de march , qui est le risque que la juste valeur ou les flux de tr sorierie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du march . Pour surveiller le risque, le gestionnaire du Fonds utilise la simulation de crise pour  valuer l'incidence que pourraient avoir, sur les portefeuilles, des variations anormalement importantes de certains facteurs du march  et des p riodes d'inactivit  prolong e. La simulation de crise est con ue pour cerner les principaux risques et s'assurer que les pertes  ventuelles li es   des  v nements inhabituels sont inf rieures au seuil de tol rance au risque du Fonds.

Les tableaux qui suivent pr sentent une analyse de sensibilit  qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente   chaque date de cl ture. Dans les faits, les r sultats r els pourraient  tre diff rents, et les  carts pourraient  tre importants.

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des actifs mon taires libell s dans des monnaies autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu   un risque de change,   savoir le risque que la juste valeur ou les flux de tr sorierie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du change.

Le tableau suivant pr sente les monnaies  trang res auxquelles le Fonds est expos  de fa on importante aux 30 juin 2025 et au 31 d cembre 2024, en dollars canadiens. Il indique  galement l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appr ciation ou d'une d pr ciation de 5 % du dollar canadien par rapport   chacune des monnaies  trang res pr sent es, toutes les autres variables restant constantes. L'exposition mon taire pr sente l'effet sur la tr sorierie, et l'exposition non mon taire pr sente l'effet sur les placements. Les  l ments non mon taires sont compos s des placements en titres de capitaux propres et ils sont class s selon la devise dans laquelle ils  taient libell s lors de leur acquisition.

Monnaie	Exposition			Incidence de l'appr�ciation ou de la d�pr�ciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres devises		
	Mon�taire	Non mon�taire	Total	Mon�taire	Non mon�taire	Total
30 juin 2025						
Dollar am�ricain	34 361 \$	564 130 \$	598 491 \$	1 718 \$	28 207 \$	29 925 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0.1	1.7	1.8	–	0.1	0.1

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audit )

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

Monnaie	Exposition			Incidence de l'appr�ciation ou de la d�pr�ciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres devises		
	Mon�taire	Non mon�taire	Total	Mon�taire	Non mon�taire	Total
30 juin 2024						
Dollar am�ricain	24 345 \$	522 182 \$	546 527 \$	1 217 \$	26 109 \$	27 326 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0.1	1.7	1.8	–	0.1	0.1

b) Risque de taux d'int r t

Le risque de taux d'int r t est le risque que la juste valeur ou les flux de tr sorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'int r t du march . Le Fonds d tient des titres assortis de taux d'int r t fixes qui l'exposent au risque de taux d'int r t sur la juste valeur. Le Fonds d tient  galement de la tr sorerie portant int r t   des taux variables qui l'exposent au risque de taux d'int r t sur les flux de tr sorerie.

Le Fonds att nue le risque de taux d'int r t en surveillant les taux d'int r t et les  ch ances des instruments financiers portant int r t d tenus dans son portefeuille. Le tableau qui suit r sume l'exposition du Fonds au risque de taux d'int r t. Il comprend les actifs financiers portant int r t  valu s   la juste valeur et class s en fonction de la date de r initialisation des taux d'int r t contractuels ou de la date d' ch ance si celle-ci est la plus rapproch e. Le tableau illustre  galement l'effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qu'aurait une variation de 1 % des taux d'int r t en vigueur sur le march , en supposant que la courbe des taux de rendement se soit d plac e parall lement et que toutes les autres variables restent constantes.

Dur�e jusqu'� l'�ch�ance	Exposition totale	
	30 juin 2025	31 d�cembre 2024
	\$	\$
1 � 3 ans	253 720	258 118
3 � 5 ans	683 647	712 671
Plus de 5 ans	–	–
Total	937 367	970 789
Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	31 500	27 195
Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (%)	� 1%	� 1%

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audit )

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

c) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur d'un placement varie en raison de la fluctuation des cours, qu'elle soit caus e par des facteurs propres   un titre ou   son  metteur ou par des facteurs influant sur tous les titres n goci s sur un march . Le Fonds est expos  au risque de prix en raison de son portefeuille de titres de capitaux propres, qui comprend des actions ordinaires d'un vaste  ventail de secteurs. Les autres actifs et passifs sont des  l ments mon taires   court terme et, par cons quent, ne sont pas expos s au risque de prix.

Au 30 juin 2025, l'augmentation ou la diminution pr vue de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds, si l'indice compos  S&P/TSX avait augment  ou diminu  de 5 %, %, toutes les autres variables demeurant constantes, s' l verait   1 476 360 \$ et repr senterait 4,6 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (31 d cembre 2024 – 1 301 147 \$ repr sentrant 4,3 %).

Risque de concentration

Le risque de concentration d coule de la concentration des positions dans une m me cat gorie, que ce soit un emplacement g ographique, un type de produit, un secteur d'activit  ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit r sume le risque de concentration du Fonds par segment de march  par rapport   la valeur de march  totale des placements.

Segment de march�	Pourcentage (%) du portefeuille	
	30 juin 2025	31 d�cembre 2024
Placements d�tenus		
Mat�riaux premi�re	9.8	9.5
Communications	4.1	3.7
Biens de consommation cyclique	4.4	4.4
Biens de consommation non-cyclique	6.2	3.6
Energie	17.1	19.1
Services financiers	32.3	30.6
Fonds	6.5	7.8
Industries	10.2	10.5
Technologies	4.3	4.6
Services publics	5.1	6.2
Bons de souscription	— [*]	— [*]
Total des placements nets	100.0	100.0

Pond�ration par cat�gorie d'actifs	Pourcentage (%) de l'actif net	
	30 juin 2025	31 d�cembre 2024
Placements d�tenus		
Obligations	2.9	3.2
Actions ordinaires	93.1	94.8
Bons de souscription	— [*]	— [*]
Autres actifs nets	4.0	2.0
Total des placements nets	100.0	100.0

* La valeur indiqu e « - » correspond   un pourcentage arrondi   z ro.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audit )

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

  valuation de la juste valeur

Les montants comptabilis s au titre des revenus courus   recevoir, des souscriptions   recevoir, des cr ances li es   la vente de placements, des frais pay s d'avance, des autres actifs, des distributions   payer, des charges   payer et des dettes li es   l'achat de placements correspondent   leur juste valeur en raison de la nature   court terme de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit pr sente une analyse des instruments financiers  valu s apr s leur comptabilisation initiale   la juste valeur. Ceux-ci sont r partis entre les niveaux 1   3 en fonction du niveau d'observabilit  de la juste valeur.

- Niveau 1 : Cours non ajust s publi s sur des march s actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entit  peut avoir acc s   la date d' valuation;
- Niveau 2 : Donn es d'entr e concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (  savoir des prix) ou indirectement (  savoir des d riv s de prix);
- Niveau 3 : Techniques d' valuation utilisant des donn es relatives   l'actif ou au passif, qui ne reposent pas sur des donn es de march  observables (donn es d'entr e non observables).

30 juin 2025

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions	\$ 30 139 338	\$ –	\$ –	\$ 30 139 338
Titres � revenu fixe	–	937 367	–	937 367
Bons de souscription	4 550	–	–	4 550
	\$ 30 143 888	\$ 937 367	\$ –	\$ 31 081 255

31 d cembre 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions	\$ 28 935 426	\$ –	\$ –	\$ 28 935 426
Titres � revenu fixe	–	970 789	–	970 789
Bons de soucription	5 200	–	–	5 200
	\$ 28 940 626	\$ 970 789	\$ –	\$ 29 911 415

Les  valuations de la juste valeur ci-dessus sont toutes r currentes. La juste valeur est class e au niveau 1 lorsque le titre ou le d riv  en question est n goci  activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument class  au niveau 1 cesse ult rieurement d' tre n goci  activement, il est sorti du niveau 1. En pareil cas, les instruments sont reclass s au niveau 2, sauf si l' valuation de la juste valeur fait intervenir des donn es d'entr e non observables importantes, auquel cas ils sont class s au niveau 3.

Il n'y a eu aucun changement significatif de niveaux au cours de la p riode close le 30 juin 2025 et de l'exercice clos le 31 d cembre 2024.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audit )

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

7 Endettement bancaire

La soci t  en commandite a un endettement bancaire sous la forme d'une dette de marge. Le montant maximum autoris  par cet accord de pr t est bas  sur les titres d tenus par la soci t  en commandite. La dette sur marge est garantie dollar pour dollar par un titre d tenu par la soci t  en commandite. Tout solde impay  du compte sur marge porte int r t quotidiennement au taux pr f rentiel de la Banque du Canada major  de 0,65 %. Au 30 juin 2025, la dette sur marge  tait de n ant (n ant au 31 d cembre 2024).

8 Parts rachetables

Au cours des p riodes closes les 30 juin 2025 et 2024, le nombre de parts  mises, rachet es et en circulation se pr sentait comme suit :

	Parts rachetables � l'ouverture de la p�riode	Parts rachetables, �mises	Rachats de parts rachetables	R�investissement de parts	Parts rachetables � la cl�ture de la p�riode
30 juin 2025					
S�rie A	3,208,389	124,193	(82,861)	18,960	3,268,581
S�rie F	787,614	16,941	(62,479)	3,428	745,504
30 juin, 2024					
S�rie A	3,118,688	140,674	(148,861)	19,114	3,129,615
S�rie F	851,733	23,956	(55,857)	4,497	824,329

Au cours de la p riode close le 30 juin 2025, des parts rachetables des s ries A et F  taient en circulation.

Structure du capital

Les parts  mises et en circulation sont consid r es comme constituant le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assuj ti   des exigences particuli res en mati re de capital.

Le Fonds est autoris     mettre un nombre illimit  de s ries de parts rachetables et un nombre illimit  de parts rachetables de chaque s rie. Chaque part d'une s rie conf re   son porteur le droit de participer  galement aux distributions que le Fonds effectue pour sa s rie. Des fractions de parts peuvent  galement  tre  mises.

Le Fonds se compose de plus d'une s rie de parts rachetables, et chaque s rie peut pr senter sa propre structure de frais de gestion, de primes de rendement et de commissions de courtage. Par cons quent, chaque part rachetable conf re   son porteur un droit de vote et une participation  gale aux distributions r alis es par le Fonds et, en cas de liquidation du Fonds, le droit   la r partition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la s rie apr s acquittement des passifs   court terme.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-auditée)

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

9 Opérations avec des parties liées

Frais de gestion et primes de rendement

Le gestionnaire fournit des services de gestion et des services-conseils au Fonds conformément à la convention. En contrepartie de ces services, le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion et une prime de rendement. Les parts de série A du Fonds comportent des frais de gestion mensuels correspondant à 1/12 de 1,5 % de leur valeur liquidative. Le gestionnaire versera une commission de suivi de 0,75 % à même les frais de gestion perçus auprès du Fonds, à l'égard des parts de série A.

La série F est semblable à la série A, mais aucune commission de suivi n'est incluse dans les frais de gestion. Des frais de gestion mensuels correspondant à 1/12 de 0,75 % de la valeur liquidative des parts de série F sont imputés aux parts de série F.

Conformément à la convention mise à jour et retraitée en date du 26 août 2013, la prime de rendement correspond à 20 % de l'excédent du rendement du Fonds sur le rendement de son indice de référence, l'indice composé S&P/TSX. La prime de rendement est payée annuellement.

Pour la période close le 30 juin 2025, le total des frais de gestion et de la prime de rendement s'est établi respectivement à 233 904 \$ et 0 \$, respectivement (2024 – 211 153 \$ et 0 \$ respectivement pour la période close le 30 juin 2024), dont une tranche de 363 \$ figure dans les frais de gestion à payer au gestionnaire au 30 juin 2025 (176 \$ au 31 décembre 2023).

Le gestionnaire peut renoncer à facturer les frais de gestion du Fonds ou les prendre en charge. Cette décision est réévaluée régulièrement et elle est prise exclusivement par le gestionnaire, à son gré. Au cours de l'exercice, le gestionnaire n'a renoncé à aucun frais (le gestionnaire n'a renoncé à aucuns frais payés en 2023).

À compter du 30 juin 2025, Palos Wealth Management Inc. est devenu gestionnaire de fonds d'investissement et conseiller en portefeuille (le « gestionnaire ») du Fonds. Palos Management Inc. a agi comme gestionnaire du 1er janvier 2025 au 29 juin 2025 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le changement de gestionnaire, de Palos Management Inc. à Palos Wealth Management Inc., constitue une opération entre apparentés au sens d'IAS 24. Ce changement n'a eu aucun effet sur la gouvernance du Fonds, les droits des porteurs de parts ni sur les objectifs de placement.

Frais du comité d'examen indépendant

Pour la période close le 30 juin 2025, la rémunération versée aux membres du comité d'examen indépendant a totalisé 5 935 \$ (5 968 \$ - 30 juin 2024) et se composait uniquement de frais fixes.

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audit )

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

10 Commissions de courtage et accords de paiement indirects

Le total des commissions pay es par le Fonds   des courtiers relativement   des op rations de portefeuille pour les p riodes closes le 30 juin 2025 et 2024 ainsi que les autres frais de transactions sont pr sent s   l tat du r sultat global du Fonds. Les activit s de courtage sont attribu es aux courtiers en fonction du meilleur r sultat net du Fonds. Sous r serve de ce crit re, il peut y avoir une pr f rence pour des firmes de courtage qui offrent certains services (ou payent pour ces derniers) (les arrangements sont appel s « accords de paiements indirects »), services pouvant comprendre la recherche, l'analyse et les rapports de placement, ainsi que les bases de donn es et les logiciels en lien avec ces services. Le pourcentage de paiement indirect d ment constat  par rapport au total des commissions de courtage pay es au cours des p riodes closes les 30 juin 2025 et 2024 s tabl t comme suit :

		2025	2024
Paiements indirects	\$	7,773 \$	6,975
Pourcentage du total des co�ts de transaction (%)		45%	51%

11 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par s rie, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par s rie, par part, s tabl t comme suit pour les p riodes closes les 30 juin 2025 and 2024:

	Augmentation (diminution) de l'actif attribuable aux porteurs de parts rachetables, par s�rie	Valeur moyenne pond�r�e des parts rachetables en circulation au cours de la p�riode	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par s�rie	\$
30 juin 2025				
S�rie A	\$ 1,535,466	3,253,008 \$	0.47	
S�rie F	412,100	754,169	0.55	
30 juin 2024				
S�rie A	\$ 1,120,082	3,080,707 \$	0.36	
S�rie F	360,012	838,887	0.43	

Fonds de Revenu Actions Palos

Notes annexes (non-audité)

30 juin 2025

(en dollars canadiens)

12. Impôt

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La totalité ou la quasi-totalité du revenu net aux fins de l'impôt et des gains en capital nets réalisés imposables au cours d'une période, après le report en avant des pertes, est distribuée aux porteurs de parts, de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital déterminées aux fins de l'impôt au 30 juin 2025 s'établissent à néant (31 décembre 2024 – néant).